



2	Edito
3	Infos Municipalité
4	Résumé du Conseil
5	Résumé du Conseil
6	Comptes 2010
7	Manifestations diverses
8	L'Histoire de la Poste
9	L'Histoire de la Poste
10	Anniversaire
11	Groupe d'animation
12	Course de Municipalité

EDITORIAL

Si l'on ouvre le « Larousse » à la définition de « responsable » ou « être responsable », il est dit :

- Qui doit rendre compte devant une autorité
- Qui est auteur, coupable de quelque chose
- Qui est à l'origine d'un fait
- Qui a la charge d'une fonction
- Qui est réfléchi, sérieux

Tous nous avons des responsabilités de tout ordre vis-à-vis des autres. Comme parents, nous sommes responsables de l'éducation de nos enfants, à nous de leur inculquer les valeurs qui nous paraissent importantes, leur donner les pistes pour leur permettre d'entrer la vie d'adulte. Comme employé nous sommes responsables de mener à bien les tâches qui nous incombent, comme l'enseignant aussi, qui est responsable des élèves durant les périodes scolaires ou encore comme l'entraîneur sportif qui lui aussi à des responsabilités vis-à-vis de ses joueurs... nous avons tous aussi des responsabilités envers notre planète, l'environnement, nos proches. Tous, à notre échelle, nous avons des responsabilités, celles que l'on a choisies mais aussi celles qui nous sont imposées !!!

La Municipalité a aussi des responsabilités : l'administration de la commune, du domaine public, des biens communaux. Les membres du Conseil communal et de la Municipalité sont assermentés au début de chaque législature, ce qui a été le cas le 03 mai 2011 et, lors de cette assermentation, chacun promet d'exercer cette charge avec conscience, diligence et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses tâches que la loi leur attribue.

A n'en pas douter, Municipalité comme membres du Conseil, nous tentons de remplir notre tâche en personnes responsables et au

plus près de notre conscience. Nous ne sommes pas des professionnels, mais des personnes qui ont à cœur de donner de leur temps pour leur village, c'est cela qui nous motive. Alors merci d'avance de votre soutien pour cette nouvelle législature. Deux nouveaux Municipaux entrent en fonction, les dicastères ont été réattribués et il faudra un laps de temps d'adaptation pour que chacun, anciens et nouveaux trouvent leur marque.

Merci de votre confiance et de partager avec nous cette « responsabilité ».

La Municipalité

Septembre arrive, c'est la fin des vacances et déjà les belles soirées sont moins longues. Chacun reprend gentiment son « rythme de croisière ». La rentrée scolaire est là, c'est le retour aux horaires et il y a des phrases dans les familles qui se répètent année après année... Dépêche-toi, tu vas être en retard.... ... Est-ce-que je peux sortir après souper pour jouer un moment avec les copains ? Non, il faut aller te coucher tôt, demain c'est l'école... ou encore : Il faut se lever, c'est l'heure.... Il faut faire tes leçons avant d'aller t'amuser.... Les parents ou ceux qu'ils l'ont été se reconnaissent sans aucun doute dans ces phrases mille fois répétées.

Mais le début de l'automne c'est aussi la douceur et le calme. Le soleil se fait câlin, le bleu du ciel est un peu plus transparent. Les arbres affichent encore un vert insolent avant de se vêtir de couleurs chatoyantes. L'automne, c'est les ballades en forêt ou à la montagne, la cueillette des champignons, c'est surtout cette envie de faire mille choses car chacun sait bien que le froid et la grisaille ne sont pas bien loin... Alors vite, profitez bien de cette fin d'été et d'un bel automne que je vous souhaite délicieux....

La rédactrice

INFOS MUNICIPALITÉ

Suite aux élections, la Municipalité a changé de visage puisque Madame Claire Neuville-Kopp et M. Gérald Pidoux ont souhaité se retirer. Les trois autres Municipaux se représentaient et deux nouveaux élus ont complété le groupe municipal. Il s'agit de :

Monsieur Cédric Bujard, marié, papa de deux adorables petites filles, employé dans l'entreprise Diserens à Dompierre VD

Mlle Nathalie Bulloz, célibataire, policière dans un groupe d'intervention de l'Ouest lausannois.

Un très grand merci à :

Claire Neuville-Kopp qui a souhaité se retirer après avoir œuvré durant une législature. Elle fût une collègue particulièrement appréciée par son sens du dialogue, du compromis et ses grandes connaissances des sujets se rapportant à son dicastère des affaires sociales, un milieu qu'elle connaît sur le bout des doigts étant infirmière de liaison à l'hôpital d'Yverdon. Elle s'est également énormément investie dans son autre dicastère, « la P.C. ». Nous comprenons son choix de garder son précieux temps libre pour sa famille et ses enfants, mais tenons à lui dire que nous regrettons son départ. Nous avons perdu une collègue compétente, dévouée, toujours de bonne humeur. Un grand merci pour ton investissement pour notre village.

Gérald Pidoux. C'est en deux temps que Gérald a siégé au sein de la Municipalité. D'abord de 1986 à 1991, puis de 1998 à fin juin 2011. On peut dire que Gérald a fait le tour de plus ou moins tous les dicastères et que la commune n'a plus de secret pour lui. Après toutes ces années de belle et enrichissante collaboration, c'est avec émotion que nous avons dû laisser partir Gérald... Souvent instigateur, parfois modérateur, il a toujours su suggérer les bonnes pistes pour le bien de la commune. Conciliant, ouvert au dialogue mais sachant rester ferme, nous l'avons vu, en quelques occasions, perdre un peu son sang-froid, mais rarement... « Pour convaincre, il faut être convaincu » dit-on, c'est donc avec calme, ferveur et conviction qu'on l'a vu souvent défendre les dossiers qui lui tenaient à cœur. La Commune lui doit beaucoup et nous tenons, par ce petit mot, à lui dire un très gros merci et lui adresser notre reconnaissance pour avoir œuvré avec passion, générosité et intégrité pendant pas loin de 20 ans à la vie de son village. Merci Gérald !



A LOUER – A LOUER – A LOUER – A LOUER – A LOUER – A LOUER – A LOUER – A LOUER

Bureau à louer à Villars-le-Comte :

1 pièce de 43 m² (avec wc)

Situation : rez-de-chaussée, agréable, toutes modalités à discuter.

Les plus : parking, possibilité tv/internet par vdsi

Loyer : CHF 700.- / mois

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le bureau communal par internet ou par tél. 021/906.63.62.

CONSEIL COMMUNAL

ASSERMENTATION POUR LA NOUVELLE LÉGISLATURE

C'est le 3 mai 2011 que les membres du nouveau Conseil ainsi que la nouvelle Municipalité ont été assermentés par Madame Anne-Marion Freiss, Préfète ad intérim du district de la Broye.

Lors de cette soirée, suite à la démission de M. Raymond Scheidegger, c'est M. Sascha Kopp qui a été élu Président du Conseil. Madame Simone Pidoux reste la secrétaire.

RÉSUMÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 23 JUIN 2011

Raymond Scheidegger, président du Conseil ouvre la séance à 20 heures. Après l'appel, 15 membres sur 28 sont présents.

Après avoir mis en discussion le préavis de la dernière séance, celui-ci est accepté à l'unanimité par les membres présents.

Les comptes présentés bouclent par une perte de Fr. 8'037.25. Il est à noter que la commune a remboursé l'hypothèque de Fr. 100'000.- qu'elle avait encore auprès de la Raiffeisen.

Pas de discussion de la part des membres sur les comptes présentés et après lecture du rapport de la commission, les comptes sont passés au vote et acceptés, 1 avis contraire, 1 abstention.

Le deuxième objet à l'ordre du jour concerne les travaux d'isolation de l'appartement de 3.5 pièces du bâtiment communal. Une conciliation entre la commune et Mme et M. Druey, locataires, a abouti lors de l'audience du Tribunal des Baux du 2 mai 2011. Les locataires ont renoncé à toute forme de dédommagement ou baisse de loyer et en contrepartie la Commune s'est engagée à effectuer des travaux d'amélioration thermique de l'enveloppe du logement. Le crédit demandé au Conseil est de Fr. 30'294.- et une partie soit env. Fr. 10'000.- sera répercutée sur le bail des locataires sous forme d'augmentation de loyer (env. 32.-/mois). Après lecture du préavis municipal et du rapport de la commission, le sujet est passé au vote et est accepté par le Conseil.

Au point 3, la rénovation du poids public. La Municipalité avait mandaté l'entreprise Ingold pour changer le platelage de chêne du poids public. Lors du démontage, il a été constaté que la structure métallique était complètement corrodée. Deux solutions se présentaient : l'abandon et le démontage du mécanisme et remblayage de la fosse ou alors une rénovation. La Municipalité proposait une rénovation et demandait un crédit de Fr. 12'985.-, le rapport de la Commission allait dans le même sens. Le sujet est passé au vote et le crédit est accepté à l'unanimité.

Le 4ème préavis municipal concernait le règlement sur la gestion des déchets. Les frais engendrés par les différents déchets augmentent. Un règlement est proposé en fixant les taxes sur la base du même principe que l'épuration des eaux. Le rapport de Commission va dans le même sens que la Municipalité et le préavis est accepté. Nous vous donnons connaissance de l'art. 12 de ce règlement :

Art. 12 : taxes

Les taxes forfaitaires sont fixées à :

- ✓ 100 francs par an (TVA comprises) au maximum pour le premier habitant
- ✓ Pour les résidences secondaires il est perçu du détenteur une taxe forfaitaire de 100 francs maximum par résidence (TVA comprise)

- ✓ 40 francs par an (TVA comprise) pour le deuxième habitant et suivants. 2.5 francs par hectare et par an (TVA comprises) pour les exploitations agricoles

La situation familiale au 1er janvier ou lors de l'arrivée dans la commune est déterminante pour le calcul de la taxe de l'année en cours.

5ème préavis : Distribution d'eau potable. Suite au dépassement du crédit octroyé en date du 2 juillet 2008, il est demandé une rallonge de crédit de Fr. 25'000.- suite à des frais plus élevés que prévus au niveau de l'hydrogéologue et de la note d'honoraires du géomètre pour la division de la parcelle lors de l'achat. Ce crédit est accordé à l'unanimité.

Le dernier préavis concerne la modification des statuts du CNOV. Cette modification ne concerne pas la commune de Villars-le-Comte, mais la répartition des frais entre Neyruz et Corrençon. Mais faisant partie du CNOV, nous devons entériner cette modification, ce qui est fait par un vote du Conseil, accepté à l'unanimité.

Dans les « divers », le Président du Conseil prend note de la lettre de M. Victor Pidoux qui se retire après 60 ans au Conseil, félicitations et applaudissements pour M. Pidoux. M. Cédric Bujard demande s'il ne serait pas nécessaire de mettre une benne au village pour les déchets verts ? M. Didier Pidoux propose d'utiliser les filières rurales (tas de fumiers) et propose le sien pour accueillir les déchets verts. M. Didier Pidoux propose également de suivre la liste nominative des membres du Conseil pour former les Commissions, ce qui permettra un tournus plus juste... à revoir avec le nouveau Président de la prochaine législature.

Raymond Scheidegger a été Président du Conseil durant 2 législatures. M. Jean-Michel Pidoux prend la parole pour le remercier chaleureusement. Applaudissements nourris pour notre ancien Président qui sera remplacé pour la prochaine législature par le nouveau Président nommé lors de l'assermentation du mois de mai soit M. Sascha Kopp.

5

La soirée se termine par un apéritif offert par la Commune.

UN PETIT CONSEIL.....

La période des grillades est là. C'est le temps des moments conviviaux en famille ou avec des amis au jardin. Combien d'entre vous pensent à verrouiller sa porte d'entrée et à mettre ses valeurs à l'abri, ailleurs que dans le hall d'entrée ? Il y a hélas encore une recrudescence des vols et autres arnaques commis par des personnes mal intentionnées.

Beaucoup de gens font du porte à porte, qui pour proposer des articles de pacotilles, qui pour récolter de l'argent pour des handicapés, par exemple. Certains profitent de leurs visites pour entrer dans des logements dont la porte n'est pas verrouillée et commettre des vols.

Alors un conseil : adoptez les **3 réflexes sécuritaires suivants** :

- ✓ **Mettez vos valeurs à l'abri !**
- ✓ **Verrouillez toujours vos portes et fenêtres !**
- ✓ **Videz et verrouillez votre véhicule !**

Nathalie Bulloz, Municipale de la Police

COMPTES 2010

COMMUNE DE VILLARS-LE-COMTE

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2010

	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
01) Administration générale	59'346.50	218.00	55'400.00	0.00	51'179.80	0.00
10) Autorité	16'684.40	0.00	16'200.00	0.00	11'762.00	0.00
11) Administration	42'662.10	218.00	39'200.00	0.00	39'417.80	0.00
02) Finances	281'803.07	522'337.62	90'300.00	312'800.00	96'285.64	413'978.78
21) Impôts	19'640.02	279'808.87	3'500.00	229'400.00	2'474.34	259'184.63
22) Service financier	97'608.80	120'974.50	43'800.00	83'400.00	52'811.30	154'794.15
23) Amortissement et réserve non ventilés	164'554.25	121'554.25	43'000.00	0.00	41'000.00	0.00
03) Domaines et bâtiments	30'931.85	63'869.30	47'300.00	60'400.00	62'575.25	61'062.20
31) Terrains	300.00	6'286.00	300.00	6'300.00	300.00	6'286.00
32) Forêts et pâturages	2'656.30	0.00	4'500.00	0.00	7'795.50	0.00
35) Bâtiments	27'975.55	57'583.30	42'500.00	54'100.00	54'479.75	54'776.20
04) Travaux	86'374.00	48'631.15	63'500.00	27'500.00	68'379.14	29'953.60
43) Routes	23'045.95	275.00	17'300.00	0.00	17'260.70	1'300.00
44) Cimetières, parcs, promenades	7'403.85	1'100.00	8'800.00	0.00	9'010.35	3'300.00
45) Ordures ménagères	15'650.70	6'982.65	15'400.00	5'500.00	16'659.99	6'439.40
46) Réseau d'égoûts	40'273.50	40'273.50	22'000.00	22'000.00	25'448.10	18'914.20
05) Instruction publique et cultes	81'467.45	0.00	85'800.00	0.00	80'446.20	0.00
51) Enseignement prim. et sec.	64'129.10	0.00	68'000.00	0.00	63'732.75	0.00
53) Enseignement spécialisé	14'618.00	0.00	14'600.00	0.00	13'990.00	0.00
58) Temple et cultes	2'720.35	0.00	3'200.00	0.00	2'723.45	0.00
06) Police	6'114.05	1'549.00	5'000.00	1'000.00	9'562.80	7'377.35
62) Contrôle des habitants	765.50	1'025.00	0.00	0.00	1'229.00	1'496.00
63) Police sanitaire	524.00	524.00	1'000.00	1'000.00	681.35	681.35
64) Service des inhumations	661.15	0.00	1'000.00	0.00	379.60	0.00
65) Défense contre l'incendie	2'423.85	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
66) Protection civile	1'739.55	0.00	2'500.00	0.00	7'272.85	5'200.00
07) Sécurité sociale	98'605.40	0.00	104'900.00	0.00	128'481.85	0.00
72) Prévoyance sociale	85'165.60	0.00	90'900.00	0.00	116'160.80	0.00
73) Santé publique	13'439.80	0.00	13'800.00	0.00	12'118.00	0.00
75) Office du travail	0.00	0.00	200.00	0.00	203.05	0.00
08) Service industriels	55'550.00	55'550.00	16'000.00	16'000.00	15'204.30	15'204.30
81) Service des eaux	55'550.00	55'550.00	16'000.00	16'000.00	15'204.30	15'204.30
TOTAL CHARGES ET REVENUS	700'192.32	692'155.07	468'200.00	417'700.00	512'114.98	527'576.23
EXCEDENT DES CHARGES/ REVENUS		8'037.25		50'500.00	15'461.25	
	700'192.32	700'192.32	468'200.00	468'200.00	527'576.23	527'576.23

Villars, le 01 juin 2011/dw

MANIFESTATIONS DIVERSES

LES BRANDONS DES ENFANTS

C'est toujours avec une certaine excitation que les « grands » du village deviennent le temps d'une journée les responsables d'un événement très important : **la fête des brandons des enfants**.

Comme le veut la tradition, Villars-le-Comte a aussi ses brandons. Les enfants se réjouissent toujours de se déguiser et de participer à cette manifestation tant attendue ! Ils se sont retrouvés, comme chaque année, sur la place du collège. Départ pour un tour des maisons du village pour chanter une petite chanson et ramasser les petites gâteries et pécules que chacun a préparé pour eux.... La suite c'est : LA FETE au collège !



7

LE TOURNOI DE PÉTANQUE DE LA JEUNESSE BUVINEY



Le tournoi de pétanque de l'an passé nous avait laissé des souvenirs disons très humides mais aussi super sympa ! La jeunesse a remis sur pied le même week-end de juin cette manifestation et, le matin lors de l'installation, les jeunes se sont certainement dit que ce week-end était maudit et qu'il faudrait peut-être prévoir une autre date pour ce tournoi.

Mais oh miracle, l'après-midi le temps s'est levé. Le soleil s'est pointé et le tournoi a pu se dérouler dans les meilleures conditions. Très

forte participation, ambiance vraiment excellente, tout était parfait. Prévoyants, les jeunes avaient organisé le repas à la grande salle. Ils nous ont concocté un excellent menu : rôti, rösti et salade, vraiment succulent. Le village est particulièrement content d'accueillir chaque année ce tournoi qui est une opportunité de retrouvailles et de partage entre les générations.

Bravo les jeunes, vous avez assuré un max... on compte sur vous pour le prochain. Nous c'est sûr, on sera au rendez-vous !

HISTOIRE DE LA POSTE, RACONTÉE PAR D. BULLOZ

Petit historique sur la poste de Villars-le-Comte

Après le récent et triste événement de la fermeture de notre bureau de poste, le samedi 7 mai dernier, c'est le moment de faire un intéressant historique de la poste à Villars-le-Comte.

Tout commença en 1899 où Louis Pidoux, dit « Louis de la Poste » ouvrit l'habitation de sa ferme pour accueillir ce que l'on appelait à l'époque le « dépôt des Postes » (voir la photo de ce qui est actuellement la maison de la famille Scheidegger).



La première poste de Villars

Ce fut sa sœur, Mlle Emma Pidoux dite « la petite Emma » qui devint alors la première buraliste postale de Villars-le-Comte, de 1899 à 1942. Ce bureau de poste continue son activité dans la villa que Louis Pidoux fit construire en 1929, là où habite maintenant Victor Pidoux. En 1942, et ce jusqu'en 1959, Mlle Marthe Pidoux, secondée partiellement par sa sœur handicapée Jeanne Pidoux, reprit le rôle de buraliste (toutes les deux étaient les filles de Louis Pidoux). A cette époque, le car postal ne venait pas à Villars et, pour ceux qui s'en souviennent, dans les années 50, il fallait voir passer vaillamment à pieds, Jeanne, qui malgré son handicap, allait chaque jour à Neyruz chercher les sacs postaux avec une petite remorque.



Mlle Emma Pidoux



De g. à dr., Mlles Marthe et Jeanne Pidoux

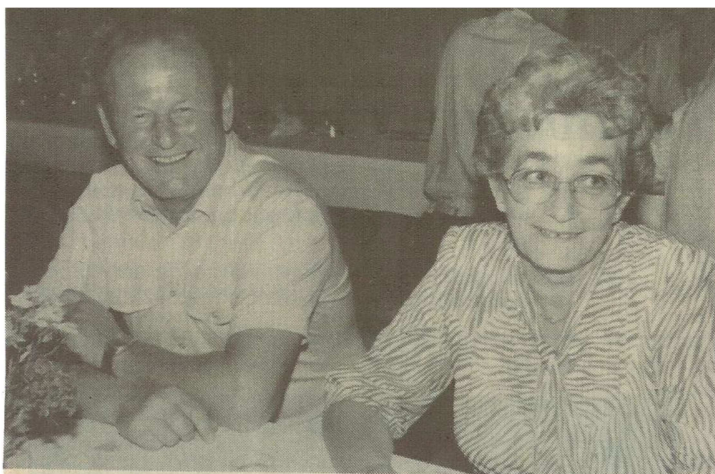
C'est alors en 1959 que Marthe Pidoux céda son rôle à Mme Edardine Pidoux, secondée par son mari Louis qui fut bien vite surnommé lui aussi « Louis de la Poste ». Ils firent construire un petit agrandissement de leur maison pour accueillir le nouveau bureau de poste qui se maintint jusqu'en 1986, là où habite encore Mme veuve Edardine Pidoux. (voir photo ci-contre)

Puis vint l'année 1985 où, grand branlebas, il fut décidé la construction d'un bâtiment communal avec deux appartements et un bureau de poste tout neuf. On l'inaugura en grande pompe le 10 juillet 1986 avec la présence de M. Philippe Pidoux, Conseiller d'Etat, arrivé sur les lieux en malle-poste avec chevaux, invité de par son origine de Villars-le-Comte.

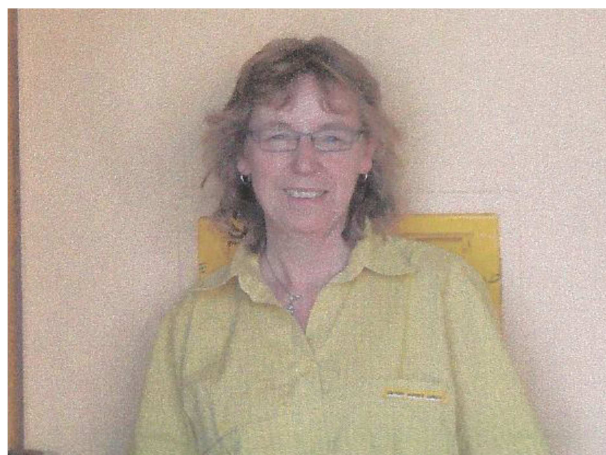


C'est M. Roger Gavin de Neyruz, secondé par son épouse, qui reprit la place de buraliste et, pendant environ une année, il assura ce service chez Edardine et Louis Pidoux en attendant que la nouvelle poste communale soit prête, donc en 1986. Et c'est jusqu'en 1994 qu'il assura son rôle avec son épouse malheureusement trop tôt décédée pour pouvoir profiter de sa retraite.

Puis ce fut au tour de Mme Ariane Pidoux de s'installer comme buraliste en 1994 et d'être tout d'abord secondée par Mme Sylviane Rossier, puis par Mme Nelly Rey de Forel. Chacun a pu apprécier leur serviabilité et leur motivation et efforts pour faire tout leur possible afin de conserver notre poste. Mais rien n'y fit, la machine du Géant Jaune avait décidé de broyer notre office postal. Ariane Pidoux cessa donc son activité au 31 décembre 2010 et ce fut Mme Nelly Rey qui assura à plein temps le service du bureau postal jusqu'à sa fermeture définitive mentionnée au début de cet article.



M. et Mme Gavin, bientôt dans leur nouveau bureau de poste.



Mme Ariane Pidoux devant « sa » poste (de 1994 à 2010)



Mme Nelly Rey de Forel, dernière buraliste

Voici donc l'histoire de la Poste de Villars-le-Comte et il nous reste une nostalgie mais aussi une certaine amertume vis-à-vis de la politique du Géant Jaune qu'est devenue la poste actuelle face à ce qui était à ses débuts : le Dépôt des Postes !

Daniel Bulloz

ANNIVERSAIRE

M. Georges Pidoux a fêté ses 90 ans

C'est le 12 mai 1921 que M. Georges Pidoux est né dans la maison familiale de Villars-le-Comte. Aîné de la famille, il a eu la douleur de perdre sa maman à 10 ans, lors de la naissance de son frère. Il a 4 sœurs, toutes encore en forme ! Il a fait son école de recrues au début de la guerre et a repris le domaine tout naturellement. Son papa a eu une des premières voitures du village, une Fiat Torpedo, c'était en 1924, alors que le tracteur est arrivé à la ferme en 1939 ; ils y travaillaient jusqu'alors avec des chevaux. C'est dire l'évolution incroyable qu'ont vécu les gens de cette génération..... Le village, en ce temps-là, comptait une trentaine de paysans. La quasi-totalité des gens travaillait dans l'agriculture et le village comptait quelques 300 têtes de bétail... Monsieur «Georges» est intarissable pour raconter le temps jadis ! En 1953 il épousa Marie-Louise Pahud, Martine naissait une année plus tard et Jean-Michel en 1957.



Comme presque tout le monde au village, il a fait partie de la Municipalité durant de nombreuses années : 8 ans en tant que Municipal et 16 ans comme Syndic, un sacré bail ! Les séances se tenaient au-dessus du four se rappelle-t-il et la Municipalité d'alors comptait sept membres ! C'est lorsque Jean-Michel s'est marié en 1988, que Monsieur et Mme Pidoux ont déménagé dans la maison qu'ils occupent encore actuellement.

Nous avons eu le plaisir de lui rendre visite à l'occasion de ses 90 ans pour lui apporter le cadeau de la part de la Commune, cadeau qui, selon ses vœux, était un vol en hélicoptère. Nous avons passé un très bon moment avec lui et sa famille et avons été accueilli très chaleureusement comme c'est toujours le cas lors de ces visites d'anniversaire.

C'est pour la Municipalité toujours un réel plaisir de partager une soirée avec ses nonagénaires, car chacun aime à raconter des anecdotes de la vie d'antan et ces moments sont, pour nous aussi, riches, sympathiques et amicaux.

Nous souhaitons encore une fois à Monsieur Pidoux une bonne santé et encore de belles années entouré de toute sa famille.

10

INFORMATION

Table d'hôtes



Croque-Midi

Un repas à plusieurs a bien plus de saveur !
Venez partager un repas convivial et faire de nouvelles connaissances chez Madame Simone Pidoux.



Horaires : Les mardis : 6 septembre, 3 octobre, 1^{er} novembre et 6 décembre 2011 à midi

Lieu : Grand-Rue15, 1515 Villars-le-Comte

Participation : 15 fr.

Inscriptions : 021 906 95 09 ou 077 414 90 66 Madame Pidoux
24h à l'avance

PRO
SENECTUTE
VAUD

GROUPE D'ANIMATION

Cette année, le groupe d'animation avait décidé de participer activement aux élections communales en conviant la population du village à un repas lors de la journée du 13 mars où nous devions élire la Municipalité pour la nouvelle législature avec au minimum trois tours de scrutin.

C'est donc autour d'une choucroute que nous avons une nouvelle fois fraternisé et partagé une journée conviviale, sympathique et appréciée de tous.

Pour la seconde animation du village, nous avons accepté, à la demande de la Municipalité, de prendre en charge l'organisation du 1er août. C'est dans une tente « plantée » sur le terrain de Jean-François Chevalley que plus de 80 personnes avaient répondu présent pour célébrer notre Fête Nationale et surtout partager un bon repas et un super moment en bonne compagnie. Temps magnifique, soirée idéale. C'est par un apéritif offert par la Commune que la soirée a débuté, puis les dames du groupe d'animation vous ont concocté un repas du terroir de circonstance, röstis, saucisse à rôtir, salade. Un peu de soucis côté cuisine car faire des röstis pour 80 personnes, c'est un défi !! Beaucoup de parole, un peu de stress, beaucoup de conseils de chacun, et au final des röstis super bons et tout a « roulé » comme on dit. Les organisatrices ont une fois de plus « assuré ». Un merci en passant à Jean-Pierre Moosmann pour son aide, son calme et sa gentillesse.

Puis ce fût le tour du très dynamique discours de Gabriel, Syndic. Les gens sont ensuite montés près du réservoir pour allumer le traditionnel feu et admirer un beau feu d'artifice. Retour sous la tente un peu plus tard ; chacun a pu admirer et surtout déguster un magnifique buffet de desserts. Une fois de plus le but a été atteint : permettre à la population de notre village de se retrouver, entretenir les liens d'amitié entre les générations, partager un moment ensemble.... Tout simplement. Merci à vous de jouer le jeu en vous déplaçant toujours nombreux lors de ces journées ou soirées, et surtout immense merci aux organisatrices qui s'investissent sans compter !!!

C'est probablement au début décembre que le groupe d'animation vous proposera la dernière soirée de l'année. En effet, nous avons très envie de remettre sur pied l'animation que nous avons fait à la St-Nicolas en 2003 (et oui déjà...) Il y a en effet au village de jeunes enfants et nous avons très envie de leur offrir un moment un peu magique avec une conteuse qui viendrait leur raconter une histoire autour d'un feu en pleine nature. En perspective, un moment un peu mystérieux et paisible pour petits et grands avant le grand stress de la fin de l'année. Un repas suivrait à la grande salle. Nous planchons sur cette organisation et vous donnerons des nouvelles un peu plus tard dans l'année.

Le groupe d'animation vous informe que, si vous le souhaitez, vous pouvez louer :

- ❖ Le four à bois pour les pizzas
- ❖ Deux grandes poêles avec leur réchaud à gaz

Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à Simone Pidoux, responsable du Groupe d'Animation

SORTIE DE LA MUNICIPALITÉ

C'est le week-end du 20 au 22 mai qu'avait choisi la Municipalité pour sa traditionnelle petite escapade de fin de législature. Entre agendas surchargés et obligations familiales, pas facile de faire des compromis. Le proverbe « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » nous a inspiré et nous avons choisi de partir tout un week-end plutôt que quelques-uns une semaine. Nous avons fait le choix de rester en Suisse, si riche en paysages encore à découvrir. Cap sur Rapperswil, son château, ses jardins et ses quais. Puis Einsiedlen, son abbaye et ses



tremplins de skis, avec un détour en rentrant par Altdorf où trône la statue de Guillaume Tell afin d'immortaliser Claire et Sascha Kopp devant ce monument, eux qui sont en train de « plancher » sur l'Histoire de notre pays en vue de leur prochaine naturalisation. Le voyage était donc festif, mais pas seulement....!

Départ donc vendredi en fin de journée avec un mini bus loué pour l'occasion et un GPS - pas très efficace - prêté par un ancien municipal que l'on « soupçonne » d'avoir tenté de nous perdre (peut-être un peu jaloux de ne pas être du voyage... non je rigole.....); arrivée prévue à 21 h 00. Mais arrivée effective plus d'une heure plus tard, après avoir admiré toute la campagne environnante.... petits chemins en terre compris.... un vrai dépaysement (mais non en n'en veut pas au

chauffeur !!) Heureusement le restaurant réservé a encore accepté de nous servir malgré l'heure tardive ! Le ton était donné, rires et bonne humeur au menu. Samedi c'est un soleil radieux qui nous a accompagnés pour la visite d'Einsiedlen : petit détour au pied des tremplins de ski où l'équipe de Suisse junior s'entraînait, puis visite de l'Abbaye, impressionnant !

A l'apéro par contre, petites grimaces de Gaby, Olivier et Gérald. Le vin blanc servi était vraiment infecte, non mais vraiment, les Suisses allemands ne connaissent pas le vin du Lavaux ou quoi !... Malgré la réserve de bouteilles de blanc prévue dans la glacière du bus, nous avons eu très peur d'être un peu « juste ». Mais nous avons survécu, les restos suivants avaient prévus des réserves de bons vins vaudois exprès pour nous et nous ne sommes pas rentrés en « manque ». Retour dimanche par le col du Brünig. Nous avons longé les lacs des Quatre-Cantons, Brienz et Thoune. Nous avons prévu une petite marche mais le temps pluvieux en a décidé autrement, en lieu et place visite de la Ferme tropicale à Frutigen puis retour au bercail pour constater que le village avait survécu sans problème à l'absence de ses autorités pendant un week-end....



Exceptionnellement pour la photo, la Municipalité incorpore s'est mise à boire de l'eau...